



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 28 MARS 2015

Cinquante nuances de vert

CONSEIL RÉGIONAL Au royaume de la croissance verte, règne un certain désordre dans les approches politiques de l'écologie

THOMAS BROSSET

t.brosset@sudouest.fr

Les affaires rochelaises se règlent aussi à Poitiers. Hier, avant la commission permanente du Conseil régional, Patrice Larible a appris qu'il était exclu du groupe Europe-Écologie-les Verts pour avoir soutenu le binôme Lacote-Gautronneau aux départementales à La Rochelle. L'affaire s'est réglée dans le secret du bureau des groupes politiques, au sous-sol, près des toilettes.

Haussement d'épaules. « Ça ne rigole pas. Il faut respecter la ligne du parti », confiait-il avant le début de la session.

Regard appuyé de la Charentaise Françoise Coutant, porte-parole du groupe. Patrice Larible était passé au travers des gouttes aux municipales et aux législatives. Il a été rattrapé par la patrouille aux départementales et a donc rejoint le camp de plus en plus fourni des exclus, toujours écologistes, toujours verts de cœur mais hors-champ. Dont l'Aunisienne Corinne Cap, avec qui il pourrait former un sous-groupe s'ils parvenaient à s'entendre. Sauf qu'ils ne sont pas victimes de la même purge électorale.

Dans ce fouillis vert-écologie-sociolo-politique, un pic-vert - qui, lui, tire plutôt sur le turquoise - n'y retrouverait pas ses œufs. Essayons

donc d'y voir clair dans toutes les nuances de vert, grâce au débat d'hier.

Vert laitue pour Alain Bucherie, exclu depuis déjà quelques années après avoir été le leader du parti écologiste en Charente-Maritime. Il présentait hier un programme de développement de jardins potagers collectifs en Poitou-Charentes, avec une journée sacralisée le 30 août. « Ce n'est pas un gadget. C'est un lien social et une aide économique. Cent mètres carrés de jardin, cela représente un apport en légumes de 1 000 euros par an. »

Pesticides ?

Renfort du socialiste cognaçais Michel Gourinchas, particulièrement fier de ses 120 pieds de tomates et des initiatives de sa ville sur les jardins collectifs. À Cognac, c'est le vert bouteille qui domine.

Vert de rage pour le premier vice-président, Yves Debien, après l'attaque de l'opposition sur le désastre économique de l'usine de traitements de déchets urbains Oxalor à Lezay, placée en liquidation judiciaire après que la Région l'a aidée à hauteur de 2,3 millions d'euros. « Le procédé était bon. C'est la gestion qui a failli. Mais c'est la Région qui a demandé la cessation de paiement quand



Patrick Larible a été exclu du groupe EELV animé par Françoise Coutant. PHOTO DR ET TADEUSZ KULIBA



nous avons compris que c'était nécessaire. Vous ne pouvez pas nous reprocher dans une même phrase d'être frileux sur l'aide à l'économie et trop volontaristes. » Il répondait en cela à Olivier Chartier (UMP) qui avait comparé la mésaventure Oxalor à celle de Mia Electric.

Vert pomme pour Georges Stupar (EELV Poitiers), enthousiaste sur le projet de vallée économique bio de Saint-Jean-d'Angély : « Foin des pesticides. Pour obtenir les valeurs nutritives d'une pomme de

nos grands-parents, il faudrait aujourd'hui en manger 100. »

En l'occurrence, il répondait au Charentais Henri de Richemont (vert avocat) qui se demandait comment nourrir les 9,5 milliards d'êtres humains en 2050 si on abandonne les produits phytosanitaires. « Tous les produits de synthèse sont faits à partir du pétrole. Et, en 2050, il n'y aura plus de pétrole », lui répondit vertement l'écologiste Benoît Biteau, agriculteur bio de son état. Un vert, un vrai ? Raté. Il est radical de gauche.

Dimanche, il faudra faire attention à l'heure

CHIFFRES Dimanche, 248 596 Charentais sont appelés à désigner 36 conseillers départementaux

Départementales
Mars 2015



On vote demain. PHOTO T. L.

Seconde et dernière manche des élections départementales ce dimanche. En Charente, ce sont 248 596 citoyens qui sont invités à rejoindre l'isoloir. Seuls les habitants du canton de La Couronne sont dispensés pour avoir élu, dès le premier tour, le binôme socialiste Godichaud-Dauré.

Pour les autres, il faudra bien faire attention aux horaires. Rappelons que les bureaux de vote ouvrent à 8 heures et que le scrutin est clos à 18 heures. Or, dans la nuit de samedi à dimanche, nous changeons d'heure. La nuit sera plus courte puisqu'à 2 heures, les aiguilles des pendules seront avancées d'une heure. Les électeurs ont toute la journée de dimanche pour intégrer ce changement et ne pas arriver trop tard au bureau de vote.

76 candidats

Ils étaient 154 candidats (77 binômes) sur la ligne de départ, le 22 mars. Ils ne sont plus que 76 (38 binômes) à briguer les 36 sièges encore en jeu. Dans 12 des 18 cantons, les électeurs arbitreront un duel classique entre la droite et la gauche. Dans trois cantons (Angoulême 3, Charente-Cham-

pagne et Cognac 2), les candidats de la droite et du centre seront opposés aux candidats du Front national. Deux cantons (Boème-Echelle et Tude-et-Lavalette) sont concernés par une triangulaire, un scénario inédit dans un scrutin de ce type en Charente. Enfin, la gauche fera face au FN dans un seul canton, celui de Boixe-et-Manslois.

Abstention

Sur les 259 671 électeurs sollicités dimanche dernier en Charente, 129 303 ne sont pas allés voter, soit une abstention de 49,79%. La palme du civisme est revenue au canton de Charente-Nord avec une participation de 58,16%. A contrario, le canton d'Angoulême 1 est celui où l'on a le moins voté (58,5% d'abstention).

Enfin, sachez que la nouvelle assemblée départementale ne devrait pas tarder à se mettre au travail. L'installation du conseil a été programmée au jeudi 2 avril.

Bertrand Ruiz

Chais Monnet : la vente bloquée par Terriade

CONSEIL MUNICIPAL La mairie se fait rattraper par le passé. Elle voulait signer avec les Azeris avant fin janvier mais un compromis de vente antérieur bloque l'avancée du dossier

SOPHIE CARBONNEL

s.carbonnel@sudouest.fr

Beaucoup de bruit et puis plus rien. Habitué aux Arlésiennes, le cas des chais Monnet devient suspect lorsqu'on ne parle plus de lui. En décembre, la mairie annonce haut et fort qu'un investisseur Azerbaïdjanais est retenu pour acheter l'ensemble, et le transformer en hôtel de luxe à hauteur de 60 millions d'euros. Michel Gourinchas est serein et catégorique. L'entrepreneur est pressé, la municipalité aussi. Le compromis de vente sera signé avant la fin du mois de janvier.

Deux mois plus tard, les affaires commencent déjà à traîner en longueur. Plus personne ne parle des chais Monnet, surtout pas la mairie. Dans les rues de Cognac, on se demande bien s'il n'y a pas anguille sous roche. Alors jeudi soir, lors du conseil municipal, l'opposition s'est inquiétée de ce retard.

L'ombre de Cela

« Le 18 décembre, deux projets concurrents nous ont été présentés en conseil municipal, rappelait Noël Belliot. Deux jours après, nous apprenions par la presse que le choix du maire s'était porté, sans surprise, sur le projet Azerbaïdjanais. Deux jours de réflexion seulement car il fallait aller vite, les notaires avaient un compromis de vente à préparer. Le compromis devait être signé en janvier. Le mois de mars se termine, aussi je souhaite vous interroger sur les raisons de ce retard. »

Michel Gourinchas ne sourcille pas. « Il n'y a pas de retard dans le dossier. L'architecte a fait toutes les études sur le site. Les Azerbaïdjanais sont pressés. Ils veulent que le complexe hôtelier ouvre en 2017. Nous souhaitons que les entreprises locales puissent candidater. Nous avons des garanties à voir sur le contenu précis du compromis de vente. Nous sommes en train de fi-



« L'équipe » azerbaïdjanaise tout sourire le soir de la présentation de son projet à la mairie a préféré sécuriser le projet, quitte à perdre du temps. PHOTO ARCHIVES O.S.

naliser. » Pourtant, c'est bel et bien sur un os que la mairie est tombée. Un nom bien connu refait surface. Celui de Jean-Yves Pierre, intermédiaire dans le projet de complexe touristique porté par le groupe Cela. Via sa société Terriade, Jean-Yves Pierre avait signé un compromis de vente avec la mairie. La suite avait fait grand bruit : Cela était placé en redressement judiciaire, Terriade n'avait pu apporter les garanties financières. Le projet était mort.

« Jean-Yves Pierre veut bien se retirer de l'épais dossier mais pas pour rien. Il pourrait toucher 70 000 euros »

Malgré une mise en demeure pour Terriade, les multiples convocations chez le notaire, Jean-Yves Pierre n'a jamais voulu lâcher le morceau et reste « propriétaire » du compromis de vente. « La mairie ne pourra pas être juridiquement poursuivie.

Nous avons fait toutes les démarches, assure le premier adjoint, Patrick Sedlacek. Lorsque nous avons raconté ça aux Azerbaïdjanais, ils ont tout de suite voulu sécuriser le dossier. Leurs avocats veulent avoir l'engagement formel que Jean-Yves Pierre renonce au compromis de vente. » Car le risque encouru est important : les chais Monnet pourraient se retrouver avec deux propriétaires. Terriade serait légitimement en droit de faire un procès aux Azerbaïdjanais.

Compromis en avril

Heureusement pour la mairie, « une entente a été trouvée mercredi », souffle Patrick Sedlacek. Par « entente », il faut comprendre « compensation financière ». Jean-Yves Pierre veut bien se retirer de l'épais dossier mais pas pour rien. Il pourrait toucher 70 000 euros. Qui va payer ? « Nous devons justement voir ça avec les Azerbaïdjanais, poursuit Patrick Sedlacek. Mais je rappelle que la vente des chais Monnet va nous rapporter 2 millions d'euros. » Didier Poignant, l'architecte de l'agence Ertim sait que le

temps est compté. « Le projet continue après une petite pause due à des incidents techniques de mise au point. Nous nous rendons par ailleurs sur le site dès la semaine prochaine. Ce projet est un projet d'importance pour tous et il ne faut pas précipiter les étapes, tout en conservant un objectif de planning. » Pas de temps à perdre donc, d'autant que l'architecte a donné son planning : audit complémentaire, sondages, et instruction du dossier avant la fin avril ; examen du permis de construire et période de recours des tiers avant la fin octobre ; début du chantier à l'automne 2015.

Pour rappel, l'investisseur azerbaïdjanais, Javad Marandi, prévoit de construire sur le site un hôtel grand luxe de 96 chambres et huit suites, composé d'un spa-piscine, un restaurant et 3 000 mètres carrés de boutiques de luxe. L'investisseur promet l'embauche de 200 personnes. Le compromis de vente pourrait être signé au mois d'avril, maintenant que la mairie a réussi à se sortir cette belle épine du pied.

SAINT-SULPICE-DE-COGNAC

Les élus planchent sur le schéma de mutualisation

La loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 impose aux intercommunalités d'élaborer un schéma de mutualisation des services d'ici au 31 mars 2015.

Jeudi 19 mars, à Saint-Sulpice, se tenait la réunion mensuelle du conseil municipal en présence de Dominique Segalen, directeur général des services (DGS) à la Communauté de communes de Grand Cognac venu parler du schéma de mutualisation. Après avoir expliqué aux conseillers municipaux les avantages mais également la mise à disposition d'un service juridique, d'un service de marchés publics avec recherche de subventions et un service droit des sols pour tout ce qui concerne les permis de construire. À ce propos, Dominique Souchaud pose la question de savoir s'il sera possible de rédiger les actes administratifs afin d'éviter les frais de notaires lors d'un achat de terrain par exemple. Dominique Segalen promet de se renseigner et de communiquer la réponse. À la question de savoir si des recrutements auront lieu pour



Dominique Segalen, DGS de Grand Cognac, et Dominique Souchaud. COLETTE-CHRISTIANE GUINÉ

pourvoir les postes nécessaires, Dominique Segalen répond que certains personnels seront mutés de la municipalité de Cognac qui possédait ce type d'agent vers la CdC de Grand Cognac puis, bien entendu, complété lorsque cela sera nécessaire par du recrutement externe.

Au départ du DGS de Grand Cognac il a été procédé au vote de ce projet de schéma de mutualisation qui a reçu 8 votes pour, 1 abstention et 4 votes contre.

CHÂTEAUBERNARD

Un maire plus vrai que nature



Le théâtre des Borderies s'est offert une première représentation au Castel vendredi 20 mars, à guichets fermés. Le rideau s'est ouvert avec « Bisou, bisou » de Pierre Sauvill. S'en est suivi « L'amour foot », de Robert Lamoureux, qui a plongé le public au cœur de la mairie de Saint Plonget.

PHOTO SANDRA BALIANI

■ CHÂTEAUBERNARD

L'alimentation vue par le professeur Henri Joyeux. Biocoop Pays de Cognac propose une conférence avec le professeur Henri Joyeux, au Cas-

tel, ce samedi 28 mars, à 20 heures, sur le thème « Changez d'alimentation ». Entrée libre et gratuite. Pour tout renseignement : tél. 05 45 82 14 42.

■ CHERVES-RICHEMONT

Statu quo sur les taxes

La dernière réunion du conseil municipal s'est achevée par le débat portant sur les orientations budgétaires 2015 et le vote des différentes taxes. En début de séance une délibération approuvant la modification simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU) a été acceptée. Dans le cadre de la construction, en cours, de l'espace culturel et d'animations, un emprunt de 500 000 euros sur 20 ans au taux fixe de 1,93% est adopté. Idem pour le réseau d'assainissement d'Orlut dont la première tranche s'élève à 318 905 euros. Le montant de la participation aux réseaux pour le nouveau lotissement des Gâtines est fixé à 1 000 euros par habitation.

Orientations budgétaires. Vu le contexte général avec la baisse des dotations d'État, la montée en puissance du fonds national de péréquation (FPIC), le coût des réformes avec la mise en place des nouvelles activités périscolaires, la création d'un accueil de loisirs, l'objectif sera de maîtriser la hausse des dépenses de fonctionnement. Mais aussi de réaliser des économies sur les charges de fonctionnement, terminer la mise aux normes handicap des ERP, préserver la capacité d'autofinancement afin de maintenir le niveau d'investissements. La commune a lancé depuis plusieurs années des études sur des chantiers importants qui viennent d'être lancés avec le rond-point de l'Épine, l'église, le parking avenue Jean-Monnet, l'espace culturel et d'animations.

Fixation des taxes. La base augmentant de 0,9% au titre de l'année 2015, les trois taxes sont maintenues à leur niveau antérieur: taxe foncière 13,40%, taxe sur le non bâti à 41,05 %, taxe d'habitation à 7,97 %. Idem pour la taxe ordures ménagères qui reste fixée à 16,54%.

Orchestre d'harmonies à Châteaubernard. Rencontre des conservatoires de Saintes et GrandCognac. Sur réservation. Le Castel, rue des Pièrrières, dimanche à 17h. Entrée gratuite. 05 45 82 19 39.

■ Conférence

«Changez d'alimentation» à Châteaubernard. Conférence-débat biolittéraire avec Henri Joyeux, professeur à la faculté de médecine de Montpellier, un des meilleurs spécialistes français en nutrition, alimentation et cancer. Le Castel, rue des Pièrrières, samedi à 20h. Entrée gratuite.